

# Protestations à la suite de la mise en garde à vue de Stéphane Lhomme

jeudi 18 mai 2006, par [CAP 21](#), [France Nature Environnement](#), [LCR \(France\)](#), [LDH \(France\)](#), [Les Verts](#), [PS](#) (Date de rédaction antérieure : 17 mai 2006).

**Nous présentons, ci-dessous, les réactions d'associations et partis à la mise en garde à vue de Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau écologiste « Sortir du nucléaire »,**

---

## **Communiqué de la Ligue des droits de l'homme du 17 mai 2006**

### **La justice antiterroriste chargée de museler le débat sur le nucléaire**

Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau écologiste « Sortir du nucléaire », a été arrêté et placé en garde-à-voir mardi 16 mai à Bordeaux par la DST. Il est soupçonné de détenir un document sur le réseau nucléaire EDF dont la nature n'a pas été révélée mais qui serait classé « confidentiel-défense ».

Au moment où, pour faire diversion dans la pitoyable affaire Clearstream, une partie du gouvernement tente de déstabiliser magistrats et journalistes par des menaces de poursuites pour violation d'un secret de Polichinelle, la Ligue des droits de l'Homme constate que les mêmes gouvernants répondent aux interrogations concernant la sécurité des citoyens face aux risques nucléaires par des poursuites pour « compromission du secret de la défense nationale », c'est-à-dire par la volonté d'empêcher un débat démocratique éclairé et de museler la liberté d'expression. Ainsi un militant non violent se retrouve-t-il devant la justice d'exception « antiterroriste » héritée de Charles Pasqua.

Il serait donc plus répréhensible de porter à la connaissance du public un document qui concerne la sécurité de tous que de détourner les services de l'État et l'argent des contribuables au profit de règlements de compte interministériels sur fond d'ambitions électorales personnelles.

La LDH voit dans les poursuites ordonnées contre Stéphane Lhomme un signe de plus de la régression des libertés qui accompagne une crise sociale, politique et institutionnelle sans cesse plus profonde.

---

## **Communiqué de Presse du 17 mai 2006 de France Nature Environnement**

**Garde à vue du porte parole du Réseau « Sortir du nucléaire » : l'industrie nucléaire contre**

## **les libertés publiques.**

C'est avec soulagement que France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, prend acte de la fin de la garde à vue du porte-parole du Réseau « Sortir du nucléaire », pour le motif de violation du secret défense.

Rien à cette heure ne peut justifier cette garde à vue de Stéphane Lhomme et la perquisition de son domicile : l'infraction qui lui est reprochée (la publication d'une note sur la sécurité du futur réacteur nucléaire EPR) était connue de tous depuis de nombreux mois.

En effet, à l'occasion du débat public organisé l'année dernière par la Commission Nationale du Débat Public, les documents en cause avaient été largement diffusés à la presse dans le but d'informer les citoyens sur les risques que présente l'EPR (projet de nouveau réacteur nucléaire à Flamanville, dans la Manche).

L'association à laquelle appartient Stéphane Lhomme - association agréée par le Ministre de l'environnement - n'a fait que son devoir : informer le public des risques que représente ce projet et l'industrie du nucléaire.

La vraie menace pour la sécurité de notre pays, ce n'est pas le militantisme écologiste : c'est le manque de transparence et le pouvoir d'influence de l'industrie nucléaire en France depuis 40 ans.

France Nature Environnement attend du gouvernement de s'expliquer sur les motifs exacts de la garde à vue de Stéphane Lhomme dont tous les militants associatifs sont solidaires. France Nature Environnement continuera de combattre de toutes ses forces contre le projet du réacteur nucléaire EPR dont la procédure d'autorisation a été lancée ce lundi 15 mai par le Premier ministre.

---

## **Communiqué de presse du 16 mai 2006 de CAP 21 (Corinne Lepage)**

### **Arrestation du porte-parole du réseau Sortir du Nucléaire : CAP 21 exprime sa plus vive indignation**

CAP 21, parti écologiste fondé par Corinne Lepage tient à exprimer sa plus vive indignation suite à l'arrestation du porte-parole du réseau Sortir du Nucléaire, Stéphane LHOMME par la section anti-terroriste du Parquet de Paris. Cette arrestation motivée par la détention et l'information au public de documents d'EDF relatifs aux problèmes de sécurité des installations nucléaires est totalement démesurée et parfaitement inadmissible alors que dans le même temps on organise au plus haut sommet de l'Etat la fuite de documents et la manipulation de l'information pour servir des luttes fratricides de pouvoir.

A l'approche de l'enquête publique sur le projet de réacteur EPR dans des conditions peu propices à l'expression des citoyens, on peut s'interroger sur l'emploi de méthodes d'investigation qui relèvent de l'intimidation et du coup de force en direction des acteurs mobilisés contre l'EPR.

CAP 21 tient à exprimer son soutien à Stéphane Lhomme et à affirmer sa détermination politique à exiger la transparence de l'information sur la sécurité de la filière nucléaire en France.

Eric DELHAYE  
Porte-parole de CAP 21

---

## **Communiqué de presse du 16 mai 2006 des Verts**

### **Les Verts demandent la remise en liberté immédiate de Stéphane Lhomme**

Les Verts sont extrêmement choqués du placement en garde-à-vue de Stéphane Lhomme, porte-parole du réseau « Sortir du nucléaire ».

Ils réaffirment leur totale solidarité avec son combat. Le motif de sa garde-à-vue est à la fois invraisemblable et très significatif.

Invraisemblable car le document classé dont il est question a été rendu largement public, et que c'est sa dissimulation qui est un scandale.

Significatif car après une escroquerie de débat public sur l'EPR, le premier ministre vient de demander au préfet de précipiter l'ouverture de l'enquête publique alors même que l'on refuse aux citoyens la connaissance de l'intégralité des risques que l'on va leur faire courir.

Les Verts demandent que Stéphane Lhomme soit relâché immédiatement et lui expriment leur soutien.

Cécile Duflot Porte-parole

---

## **Communiqué du 17 mai de la Ligue communiste révolutionnaire.**

### **Arrêt des poursuites contre Stéphane Lhomme.**

Après quatorze heures de garde à vue, Stéphane Lhomme a été remis en liberté. Mais, il reste sous le coup d'une enquête et doit être convoqué par la DST et le parquet de Paris.

Nul doute que c'est le succès de la manifestation internationale de Cherbourg contre l'EPR, 30 000 personnes le 15 avril, qui déclenche les poursuites contre Stéphane Lhomme, accusé d'avoir en sa possession un document classé confidentiel défense montrant la vulnérabilité de ce nouveau type de réacteur nucléaire dans un certain nombre de situations.

La LCR proteste vigoureusement contre cette tentative d'intimidation à l'égard du porte-parole du réseau « Sortir du nucléaire ». En fait, le lobby nucléaire et le gouvernement veulent passer en force en censurant toute possibilité d'information des citoyens, en criminalisant l'activité des anti-nucléaires.

La LCR exige l'arrêt immédiat de toute poursuite contre Stéphane Lhomme, ainsi que l'abandon du projet EPR.

---

## **Communiqué du parti socialiste du 17 mai 2006**

## **Nucléaire : transparence plutôt qu'intimidation**

Le Parti socialiste proteste contre la garde à vue du porte-parole national du réseau « sortir du nucléaire » dans le cadre d'une enquête préliminaire de la section anti-terroriste du parquet de Paris.

Le Parti socialiste constate que le document, dont la publication semble avoir motivé cette procédure, est connu de longue date et s'étonne donc de la coïncidence entre cette démonstration de force et les interrogations croissantes que suscite la décision de construire l'EPR.

C'est d'autant plus troublant au lendemain de l'annonce par le Premier ministre du lancement de l'enquête publique avant l'été et au moment même où l'on prétend discuter d'un projet de loi sur la transparence nucléaire.

Ces procédés confirment malheureusement la volonté d'opacité du gouvernement en matière nucléaire, que nous avons dénoncé à maintes reprises, notamment lors de la publication de l'arrêté du 24 juillet 2003 classant « secret-défense » toute information relative aux matières nucléaires et lors de la présentation du projet de loi.

Le Parti socialiste condamne fermement cette régression de près de dix ans dans la marche vers plus de transparence en matière de nucléaire, indigne d'une grande démocratie comme la France.

Il s'inquiète de la tendance générale à une criminalisation de l'action syndicale et associative, ultime artifice d'un gouvernement définitivement fâché avec la démocratie et le dialogue social.

Communiqué de Béatrice MARRE,  
Secrétaire nationale à l'environnement et au développement durable